

# L'Opus Dei réagit à la sortie du livre "Camino 999"

Il y a eu le livre de Dan Brown, "Da Vinci Code". Il y a eu le film tiré du roman, sorti l'an dernier sur les écrans. Aujourd'hui c'est un auteur français, Catherine Fradier, qui s'empare du filon en faisant jouer à l'Opus Dei, dans son livre "Camino 999", le rôle du grand méchant loup.

07/06/2007

L'Opus Dei, qui avait décidé de ne pas intenter d'action en justice contre le *Da Vinci Code*, vient au contraire de demander à la justice de déclarer diffamatoires certains passages du livre de Catherine Fradier. Cette différence de réaction est animée d'un seul et même souci : celui de choisir à chaque fois les moyens les plus adaptés pour que soit protégée l'image de l'Opus Dei et la réputation des personnes qui en font partie.

À l'occasion de la sortie du film, l'Opus Dei avait réagi en ouvrant grand ses portes et en se prêtant volontiers aux questions des médias. Cette réaction avait généralement été bien accueillie. À travers de nombreux reportages, interviews ou émissions de radio et de télévision, l'Opus Dei a pu se montrer tel qu'il est : un service d'Église dans le domaine de la formation chrétienne et de l'accompagnement spirituel. Le public a pu découvrir des personnes

de l'Opus Dei, bien éloignés des tueurs psychopathes ou des prélats hypocrites mis en scène par Dan Brown : des chrétiens ordinaires, s'efforçant de vivre leur foi avec cohérence, respectueux des autres et soucieux de servir la société en s'inspirant de l'Évangile.

En outre, l'Opus Dei n'était pas, de très loin, la principale « victime » du *Da Vinci Code* : la thèse principale du roman mettant en cause la divinité du Christ et l'origine de l'Église.

La réaction de l'Opus Dei avait donc été celle que conseillait le bon sens : plutôt que de se poser en protagoniste d'une éventuelle « affaire *Da Vinci Code* », l'Opus Dei avait choisi de se joindre au vaste effort d'information sur le Christ et l'Église entrepris par les diocèses et de nombreuses autres institutions de l'Église.

Le livre de Catherine Fradier, *Camino 999*, n'offre malheureusement pas la même liberté de réaction. L'Opus Dei y est directement et explicitement visé : le titre lui-même est une allusion transparente au livre le plus célèbre du fondateur de l'Opus Dei, intitulé *Camino* et formé de 999 maximes spirituelles. L'Opus Dei est présenté comme une organisation criminelle réelle, et l'auteur s'efforce constamment d'accentuer l'impression de vérité en émaillant son ouvrage de données authentiques, mêlées à des imputations clairement diffamatoires.

Si le *Da Vinci Code* pouvait passer pour un « thriller ésotérique », *Camino 999* relève d'un genre bien distinct, celui de la « fiction journalistique ». Un personnage fictif, présenté comme membre de l'Opus Dei, permet à l'auteur de distiller une série d'accusations

graves à l'encontre d'une institution bien réelle, désignée par son nom ou à travers des personnages historiques, à commencer par le fondateur ou son premier successeur. À aucun moment, l'auteur ne prend la précaution d'introduire une quelconque distance ou de suggérer que ce qui est décrit est le fruit d'une imagination de romancier. Au contraire, le livre veut passer pour une authentique « enquête » portant sur des affaires criminelles avérées (scandale Matesa en Espagne, affaire de Broglie en France, etc.). La thèse du livre est que l'Opus Dei est une « sainte Mafia » directement impliquée dans ces crimes.

Le mélange de fiction et de réalité, dans *Camino 999*, est impossible à démêler pour un lecteur non averti. Dans le *Da Vinci Code*, presque tout était faux, à part l'existence d'un tableau de Léonard appelé *La*

*Joconde* et deux ou trois autres faits du même ordre. Dans *Camino 999*, lorsqu'il s'agit de l'Opus Dei, presque tout est vrai, à part son lien avec les crimes évoqués. Le lecteur peu informé – ou déjà marqué par le *Da Vinci Code* – ne peut que se former une image extrêmement déplaisante de l'Opus Dei.

Nous pensions que l'attitude d'ouverture cordiale adoptée lors du *Da Vinci Code* découragerait d'autres auteurs d'exploiter le fantasme d'un Opus Dei secret, criminel et réactionnaire. Nous constatons à regret que notre bienveillance a au contraire été interprétée par certains comme une incitation à frapper de nouveau.

Le livre de Catherine Fradier a fait la Une du *Dauphiné libéré* (édition de Valence) du 5 juin 2007 sous le titre : « La Drôme a son *Da Vinci Code* ». Il n'est pas forcément incongru, de la

part de l'Opus Dei, de tenter d'éviter que l'émulation ne gagne les 99 départements restants. C'est ce que l'Opus Dei estime devoir à ses membres et à leurs nombreux amis, chrétiens ou non, qu'un livre comme *Camino 999* expose délibérément au soupçon et à la calomnie. Ce sont ces personnes qui souffrent et s'inquiètent d'être de nouveau accusées injustement.

Cette action en justice n'est évidemment pas de nature à constituer une menace pour la liberté d'expression ou de création littéraire. Elle est guidée par le seul souci de protéger la réputation d'une institution et de personnes réelles. Nous ne demandons en aucune manière que le livre soit interdit ou censuré, mais seulement que les passages clairement diffamatoires soient jugés tels par l'autorité compétente. Les lecteurs du livre de Catherine Fradier y gagneront,

puisqu'ils pourront ainsi bénéficier à la fois d'une oeuvre littéraire et d'une information authentique sanctionnée par l'autorité judiciaire.

---

pdf | document généré automatiquement depuis <https://opusdei.org/fr-fr/article/lopus-dei-reagit-a-la-sortie-du-livre-camino-999/>  
(20/02/2026)